



## SECTION 1 • IDENTIFICATION DU PRODUIT

<b>APPELLATION COMMERCIALE</b>	<b>TECHNOVIT 5000, RESINE</b>
<b>NUMÉRO DE PRODUIT ANAMET</b>	<b>236-R</b>

### APPELLATION CHIMIQUE

**FABRICANT / FOURNISSEUR**

ANAMET

**ADRESSE**

P.O. Box 538

BOUCHERVILLE, QUÉBEC, J4B 6Y2

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**

(450) 646-1290

**TÉLÉPHONE D'URGENCE**

CANUTEC (613) 996-6666

## SECTION II • COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTES

Caractérisation chimique. Description	Numéro CAS	%	OSHA PEL (mg/m <sup>3</sup> )	ACGIH TLV (mg/m <sup>3</sup> )
***	---	---	---	---

**NOTE:** Les ingrédients sont listés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques. Ceux qui ne sont pas identifiés, sont jugés non-dangereux.

## SECTION III • CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Point d'ébullition en °C</b>	Non applicable.	<b>Pression de vapeur (mm Hg)</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion en °C</b>	Non établi.	<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Non disponible.
<b>Densité (Eau = 1)</b>	8.960	<b>Taux d'évaporation (Acétate de butyle= 1)</b>	Non disponible.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble.		
<b>Aspect et odeur</b>	Poudre de couleur cuivre / Sans odeur.		

## SECTION IV • FEU / RISQUE D'EXPLOSION

<b>Point d'ignition</b>	Non applicable.			
<b>Limites d'inflammabilité</b>	<b>LEL</b>	Non applicable.	<b>UEL</b>	Non applicable.
<b>Extincteur</b>	L'eau, la mousse, les extincteurs secs, CO <sub>2</sub> .			
<b>Procédures spéciales d'extinction</b>	Utiliser un équipement de respiration autonome.			
<b>Feux spéciaux et risques d'explosion</b>	Vapeurs toxiques de monoxyde et dioxyde de carbone. Le matériau peut se décomposer et former dans l'air un mélange inflammable et/ou explosif.			



**SECTION V • RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité</b>	Stable en conditions normales de température et entreposage.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter d'utiliser le produit dans les aires totalement non-ventilées.
<b>Incompatibilité</b>	Les bases et les agents oxydants forts.
<b>Produits dangereux de décomposition</b>	Se décompose avec la chaleur. Température de décomposition : 200 °C (392°F). Les vapeurs/ gaz dangereux sont le monoxyde et dioxyde de carbone. Quelques esters organiques peuvent être produits par la décomposition du polymère; ces derniers peuvent contenir du méthacrylate.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne devrait pas se produire.

**SECTION VI • PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

**A – PREMIERS SOINS**

<b>Yeux</b>	Rincer avec de l'eau propre pour au moins 15 minutes. Contacter un médecin.
<b>Peau</b>	Enlever les vêtements contaminés et laver immédiatement les régions affectées avec de l'eau courante. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
<b>Inhalation</b>	Aucune intervention spécifique n'est prévue car le composé ne devrait pas être dangereux en cas d'inhalation. Consulter un médecin si nécessaire.
<b>Ingestion</b>	Faire vomir. Consulter un médecin.

**B – INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

**VOIES D'ACCÈS PRINCIPALES:** Inhalation, Ingestion, la peau et les yeux.

**• EXPOSITION À COURT TERME**

<b>Yeux</b>	Peut être irritant.
<b>Peau</b>	Il existe aucune information concernant une éventuelle irritation ou sensibilisation de la peau dans les propriétés du produit.
<b>Inhalation</b>	Une surexposition aux particules nuisibles, sans regard sur le « comment » elles ont été produites, peut causer l'irritation des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Il existe aucune information concernant la toxicité lors de l'ingestion du produit. L'ingestion n'est pas considéré comme étant une voie d'exposition plausible.

**• EXPOSITION À LONG TERME**

<b>Cancérogène</b>	Aucun.
<b>Effets tératogènes, mutagènes et/ou autres sur la reproduction</b>	Aucun.
<b>Sensibilité épidermique</b>	À l'exception de sensibiliser la peau, les expositions répétées à des résines époxydes de faible poids moléculaire de ce type, ne devraient pas représenter des effets défavorables.
<b>Sensibilité respiratoire</b>	Non disponible.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



**Matériaux synergiques** Non disponible.

## SECTION VII • PRÉCAUTIONS À SUIVRE PROTECTION PERSONNELLE

<b>Protection de la vue, du visage et des mains</b>	Lunettes de sécurité. Chemises à manches longues, gants.
<b>Protection respiratoire</b>	Utiliser une protection respiratoire adéquate si l'exposition risque de dépasser les limites occupationnelles. Un masque avec filtre de type A approprié peut être adéquat. Dans l'éventualité de la formation de hauts niveaux de vapeur, l'utilisation d'un équipement respiratoire autonome serait requise.
<b>Ventilation</b>	Fournir une ventilation adéquate, incluant une ventilation locale pour s'assurer de ne pas dépasser la limite définie d'exposition occupationnelle. Des considérations doivent être données à la planification des procédés de travail et des temps d'exposition qui en découlent. Ceci pour mieux déterminer le type de protection à adopter.
<b>Ouïe</b>	Comme requis en accord avec : OSHA 1910.215.
<b>HMIS</b>	Santé: 2 Inflammabilité: 1 Réactivité: 0

## SECTION VIII • MESURES PRÉVENTIVES (FUITES ET/OU DÉVERSEMENTS)

<b>Mesures à suivre en cas de fuites ou de déversement</b>	Aspirer ou balayer avec un produit d'absorption spécialisé, du brin de scie ou du sable. Éviter de générer de la poussière. Aérer l'aire contaminée et laver l'endroit du déversement après l'avoir récupéré.
<b>Élimination des résidus</b>	Le traitement, l'entreposage et la disposition doivent être en accord avec les règlements fédéraux, provinciaux et/ou municipaux. Incinérer dans des facilités approuvées par les autorités concernées. Ne pas incinérer dans des contenants fermés.

## SECTION IX • MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<b>Entreposage</b>	Entreposer dans des endroits frais et bien ventilés. De préférence, la température d'entreposage ne devrait pas dépasser les 25°C (77°F).
<b>Manutention</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux. Éviter aussi l'inhalation hautes concentration de vapeurs. Utiliser dans des endroits bien ventilés. Garder les contenants fermés dans le but de prévenir l'absorption d'eau et autres contaminations.
<b>Classification Relative à</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Dénomination d'expédition DOT:</b> Substance à risque pour l'environnement, Solide, N.O.S. cuivre.</li><li>• <b>Dénomination d'expédition TDG/UN:</b> Substance à risque pour</li></ul>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



<p><b>l'expédition</b></p> <p style="text-align: center;"><b>•DOT•</b> <b>Classes de danger</b></p>	<p>l'environnement, Solide, N.O.S. cuivre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Numéro UN:</b> UN3077</li> <li>• <b>Classe de danger:</b> 9.</li> <li>• <b>Groupe d'emballage:</b> III.</li> <li>• <b>Exemption TDG:</b> Aucun.</li> <li>• <b>Étiquette:</b> Items dangereux divers.</li> <li>• <b>Classe IATA:</b> 9.</li> <li>• <b>Classe IMDG:</b> 9.</li> </ul>
<b>Classement HMIS</b>	Santé: 2   Inflammabilité: 1   Réactivité: 0

## SECTION X • INFORMATION RELATIF À L'ÉCOLOGIE

<b>Impact environnemental et Distribution</b>	Non disponible.
<b>Persistence et Dégradation</b>	Non disponible.
<b>Toxicité</b>	Non toxique
<b>Impact des effluents traités</b>	Inconnu.

## SECTION XI • INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

<p><b>• RÉGLEMENTATIONS EC:</b></p> <p>TSCA STATUS: Compris dans l'inventaire du contrôle des substances toxiques.                  CERCLA REPORTABLE QUANTITY: Aucune.                  SARA TITLE III</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Section 302: Aucun.</li> <li>• Section 311/312: Chronique.</li> <li>• Section 313: Cuivre.</li> </ul> <p>STATUS RCRA: Non réglementé.</p>
<p><b>• RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES:</b></p> <p>Classification WHMIS: Non réglementé.</p>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS

Anamet Inc. décline toute garantie exprimée ou implicite quand à la commercialisation du produit au fait qu'il convient à un usage quelconque, en égard du produit ou des renseignements fournis. Toute l'information figurant dans la présente fiche repose sur des données auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que cette information soit présumée exacte, Anamet Inc. ne fait aucune représentation concernant son exactitude ou son intégralité. Comme les modalités d'utilisation du produit ne sont pas du ressort d'Anamet Inc. les utilisateurs ont par conséquent la responsabilité de vérifier si le produit convient à l'usage particulier auquel il est destiné. Ils doivent de plus assumer tous les risques associés à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit, ainsi que ceux découlant de la publication, de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements présentés dans la présente. Cette information porte uniquement sur le produit faisant l'objet de la présente fiche et ne s'applique pas à son utilisation en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre procédé.



## TERMINOLOGIE

**ACGIH:** American Conference of Governmental Industrial Hygienists

**CAS:** Chemical Abstract Service

**CFR:** Code of Federal Regulations (Transportation in U.S.A.)

**DOT:** Department of Transportation (USA)

**DSL:** Domestic Substance List

**HMIS:** Hazardous material information sheet

**IARC:** International Agency for Research and Cancer

**LC:** Lethal Concentration

**LD:** Lethal Dosage

**MSHA:** Mine Safety and Health Administration (USA)

**NIOSH:** National Institute for Occupational Safety and Health (USA)

**NTP:** National Toxicology Program (U.S.A.)

**OSHA:** Occupational Safety and Health Administration (USA)

**PEL:** Permissible exposure limit.

**STEL:** Short term exposure limit.

**TDG:** Transportation of Dangerous Goods

**TLV:** Threshold limits value.

**TSCA:** Toxic Substances Control Act

**TWA:** Time-weighted average

**USEPA:** United States Environmental Protection Agency

**WHMIS:** Workplace Hazardous Materials Information System